

## **NOTICE POUR VOUS ACCOMPAGNER DANS VOTRE DEMANDE DE SUBVENTION SPORTIVE EXCEPTIONNELLE OU MANIFESTATION ANNUELLE**

Afin de procéder à une demande de subvention sportive exceptionnelle ou manifestation annuelle, deux critères sont primordiaux :

- **Le lieu de résidence de votre association doit se trouver sur le territoire**
- **Les activités réalisées doivent avoir lieu sur le territoire**

Le formulaire ainsi que les pièces justificatives, sont à retourner au plus tard le **30 mai**, à Madame Dephine Suet, responsable du service Animation Jeunesse & Sport, à l'adresse mail suivante : [dsuet@terroirdecaux.net](mailto:dsuet@terroirdecaux.net).

L'attribution des dotations se fera début septembre.

### **PIECES A FOURNIR**

---

- Formulaire de demande de subvention sportive exceptionnelle ou manifestation annuelle
- Bilan prévisionnel détaillé de l'action
- R.I.B.



# DEMANDE DE SUBVENTION SPORTIVE EXCEPTIONNELLE OU MANIFESTATION ANNUELLE

## COORDONNEES DE L'ASSOCIATION

Nom de l'association : .....

Sport pratiqué : .....

Nom du Président : .....

Adresse : .....

Nom du contact : .....

Mail : .....

Téléphone 1 : ..... Téléphone 2 : .....

Date de la demande : .....

Nom du projet : .....

Date du projet : .....

## DESCRIPTION DE L'ACTION

.....

.....

.....

.....

Budget prévisionnel : .....

Subvention demandée : .....

## PIECES A FOURNIR

Budget prévisionnel détaillé     R.I.B.     Pièces complémentaires

## ***PARTIE RESERVEE A LA COMMUNAUTE DE COMMUNES TERROIR DE CAUX***

Dossier complet     Subvention accordée

Date du versement ..... N° de mandat : .....